



ined

INSTITUT
NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRA
PHIQUES

www.ined.fr

SJ/CF

DECISION N°2024-004

portant délégation de signature de Madame Sandrine DAUPHIN en qualité de directrice des relations internationales et des partenariats

Le Directeur de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n°86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment son article 9 ;

Vu le décret du 18 décembre 2023 portant nomination de Monsieur François CLANCHÉ en qualité de directeur de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le recrutement de Madame Sandrine DAUPHIN en qualité de directrice des relations internationales et des partenariats à compter du 15 juin 2021 ;

DECIDE

Article 1er : Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Madame Sandrine DAUPHIN, à l'effet de signer au nom du Directeur de l'Ined, tous actes ou documents nécessaires au fonctionnement de la direction des relations internationales et des partenariats, à l'exception des actes engageant des dépenses d'un montant supérieur à 19 999€ HT à la date de signature de l'acte.

Article 2 : La présente décision prend effet au 2 janvier 2024. Elle sera notifiée à l'intéressée et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.